

Autorité
de la concurrence



Le Président

Paris, le 25 juin 2015

Référence à rappeler : 15-DCC-54 (14-206)

Maître,

Par courrier en date du 5 juin 2015, vous sollicitez auprès de l'Autorité de la concurrence l'agrément du cabinet Advolis en qualité de mandataire indépendant chargé de s'assurer de l'exécution satisfaisante des engagements souscrits par la société Rubis à l'occasion de la prise de contrôle exclusif de la Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles le 5 mai 2015.

Compte tenu des informations transmises à mes services lors des échanges intervenus au cours du mois de juin, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai agréé le cabinet Advolis, représenté par M. Patrick de Bonnières, en tant que mandataire indépendant, ainsi que le projet de mandat déposé le 18 juin 2015.

Veillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Le président,

Bruno Lasserre

© Autorité de la concurrence